



DELIBERATION

2018/10

PARTICIPATION AU
FESTIVAL DE L'OISEAU ET DE LA NATURE
EDITION 2018

L'an deux mille dix-huit le vendredi 30 mars, à 9 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Thierry VERDAVAINE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 11, Représentés : 2, Votants : 13

Etaient présents : M. Christian BONIFACE, M. Xavier BOULANDE, M. Mathieu CANON, M. Pierre DIDIER, M. Patrick DUMON, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Jacques THOMAS, M. Thierry VERDAVAINE et M. Paul VERON.

Etaient représentés : M. Hugues COCHET par Mme Anne-Marie LEVIEL et M. Jean-Pierre PREVOT par M. Bernard BASQUIN.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, Mme Pascale PLOTTET, M. Pierre-Marie TELLIER et M. Thierry THOMAS.

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le Festival de l'oiseau et de la nature est une manifestation familiale, artistique, culturelle et scientifique dont l'objectif est de sensibiliser le public à la protection des espèces et la préservation des espaces. Il a lieu, chaque année, au printemps, saison propice à l'observation des oiseaux. Pour l'année 2018, il se déroulera du samedi 21 au vendredi 27 avril 2018. Initialement programmé sur le territoire de la Baie de Somme, l'association du Festival de l'oiseau et de la nature ambitionne depuis plusieurs années un rayonnement sur l'ensemble du territoire de Picardie.

Dans ce cadre, le Pays de Thiérache a noué, dès 2016, un partenariat avec l'association du Festival de l'oiseau et propose de le reconduire en 2018 pour participer ainsi à la 28^{ème} édition du festival.

Un programme complet d'animations dédiées à la valorisation touristique des richesses naturelles de la Thiérache a été élaboré en concertation avec les principaux acteurs de l'environnement et de la nature du territoire.

Ce programme comprend des produits à l'unité ainsi qu'un produit week-end, et s'articule autour des animations suivantes :

<u>Date</u>	<u>Horaire</u>	<u>Thème</u>	<u>Lieu</u>	<u>Tarif</u>	<u>Nombre participants max</u>
21-avr	10h30	<i>Lancement Festival</i>	Saint-Michel		
21-avr	13h30	<i>Découverte d'une vallée bocagère</i>	Saint Michel (Origny en Thiérache)	110 €	15
22-avr	9h00	<i>Sortie journée sur les oiseaux forestiers</i>	Forêt de Saint Michel		

23-avr	9h00	Rougequeue à front blanc	Parfondeval	10€ adulte 7€ enfants	15
23-avr	14h00	Dans la peau d'un trappeur: sur les traces des mammifères	Lerzy	7€ adultes 5€ enfants	15
24-avr	6h00/9h00	Découverte des oiseaux de Thiérache à l'aube	Etréaupont	20 €	15
25-avr	9h00	Les oiseaux forestiers - le Pouillot siffleur	Saint Michel	10€ adulte 7€ enfants	15
25-avr	14h00	Fabrication de nichoirs	Saint Michel	15€ par famille	6 familles
26-avr	9h00	Fauvette babillarde	Vincy Reuil et Magny	10€ adulte 7€ enfants	15
27-avr	9h00	Les oiseaux de la vallée de l'Oise - Tarier pâtre	Marly	10€ adulte 7€ enfants	15
27-avr	17h00	Clôture	Maison de la nature		

En complément du programme labellisé Festival de l'Oiseau et de la Nature, le Pays de Thiérache expérimente cette année l'organisation d'animations avant et après le Festival.

En effet, certaines espèces typiques du territoire ne sont visibles que pendant un laps de temps assez court, ne correspondant pas toujours avec celle du Festival. Ces animations seront commercialisées par l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache.

Sorties organisées hors Festival de l'Oiseau :

04-mars	9h00	le Pic mar	Forêt de Saint Michel	7€	15
25 mars	9h00	Cinacle plongeur	Origny en Thiérache	7€	15
21 mai	9h00	Pie grièche écorcheur	Beaumé	7€	15
23 juin	A définir	Busards cendrés	A définir	7€	15

Dans le cadre de ce projet, le PETR du Pays de Thiérache se charge de la mise en place du programme et des frais liés à l'organisation. L'association gestionnaire du festival se charge quant à elle des réservations et de la réalisation des outils de communication (site internet, édition de documents de communication, mise à disposition de matériel pour l'animation...). A ce titre, 33% du montant des inscriptions sont reversés à l'association.

Le coût de ce projet est estimé à 2 500 € TTC ; il est financé par des recettes prévisionnelles évaluées à 1 000 € et une participation des Communautés de communes du Pays à hauteur de 1 500 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

VALIDE le programme d'animations proposé dans le cadre du Festival de l'oiseau et de la nature et hors festival ;

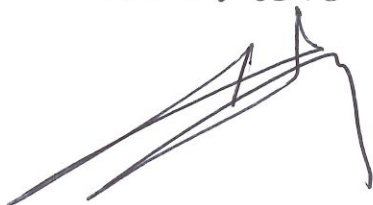
APPROUVE le coût d'opération et le plan de financement prévisionnel présenté ;

AUTORISE le Président à signer les conventions de partenariat avec l'ensemble des partenaires de ce projet et à effectuer l'ensemble des démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette opération et à signer tous les documents y afférents ;

PRÉCISE que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce projet sont inscrits au budget 2018, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 11.04.2018
Et publication le 11.04.2018



Pour extrait conforme,
Le Président,



Thierry VERDAVINE

